

Les estivants face au diktat des prestataires

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5460 - Lundi 30 août 2021 - Prix : 10 DA

Poursuivi pour atteinte aux symboles de l'Etat et de la Révolution nationale

Noureddine Ait Hamouda remis en liberté

Exposition internationale «El Mouggar» 2021

Plus de 100 opérateurs économiques attendus à Tindouf

Parlons El Othmani

Par Mohamed Habili

Maintenant que la rupture des relations diplomatiques entre le Maroc et l'Algérie est une réalité, de deux choses l'une : ou bien ces relations vont aller s'améliorant, laissant du même coup entrevoir leur rétablissement, ou bien au contraire elles vont continuer de se dégrader, peut-être jusqu'au point de non-retour. Cela dépendra pour l'essentiel de ce que feront ou s'abstiendront de faire les dirigeants des deux pays. Il est bien évident, par exemple, que si d'aventure le roi du Maroc accordait l'audience demandée par le chef du Mak, une organisation terroriste pour Alger, cela ne serait pas perçu comme un geste de détente par celui-ci, mais plutôt comme un autre acte d'hostilité. Mais c'est là peut-être aller droit à l'extrême. D'ailleurs on n'imagine pas le roi du Maroc s'afficher avec quelqu'un qui se trouve sous le coup d'un mandat d'arrêt international, sauf à vouloir dès le départ rendre impossible tout rapprochement avec l'Algérie. Vraisemblablement améliorations et détériorations ne prendront pas des formes aussi accusées, aussi univoques, mais adviendront par touches empreintes d'ambiguïté, chacune pouvant passer à la fois pour un geste de détente et pour son contraire, une crispation de plus.

Suite en page 3

Elle a appelé à éviter une quatrième vague dangereuse

D' Bendjaballah : «Beaucoup de jeunes sont morts du Covid-19»



Ph/D. R.

La troisième vague du Covid-19 a impacté davantage les jeunes, comparativement aux vagues précédentes, affirment les spécialistes. Page 3

La CAF a refusé la proposition de la FAF

Algérie-Djibouti se jouera sans public

Maroc

Le Rif, grenier à cannabis au vu et au su des autorités

Après la réouverture des plages

Les estivants face au diktat des prestataires

■ A quelques jours de la fin de cette saison estivale et à l'approche de la rentrée scolaire et de la reprise sociale, les citoyens profitent avec leurs enfants de la plage. Malheureusement, les «parkingueurs» et les loueurs de parasols ont repris leurs marques autour des plages de nos villes côtières et imposent aux baigneurs de payer parking, parasol et table, ce qui suscite beaucoup de mécontentement.

Par Thinhinene Khouchi

La réouverture des plages annoncée le 24 août a été saluée par les estivants en quête de repos et de fraîcheur avant la reprise sociale. En effet, après plus d'un mois de privation, l'annonce de la réouverture a été ressentie comme un grand bol d'air pour les adeptes de la baignade. Depuis, à Alger, une affluente importante de baigneurs est constatée durant les jours de semaine et notamment le week-end. Par ailleurs, cette décision a réjoui les parkingueurs et les loueurs de parasols qui ont vu en cette réouverture une occasion de dépouiller les estivants avant la fin de l'été. Au niveau des plages de la capitale, la baignade est devenue synonyme de cauchemar à cause de ces personnes qui font la loi. Tolérés par les autorités, les parkingueurs exigent aux citoyens

100 DA et jusqu'à 200 DA dès leur arrivée, alors qu'il y a une circulaire qui l'interdit formellement. Mais si par malheur ils refusent de payer, ce sont leurs voitures qui subissent les représailles. Arrivés sur le sable, on leur impose la location du parasol, la table et les chaises. Même cas de figure sur toutes les plages du pays, où le spectre du diktat des loueurs de parasols continue de tarauder l'esprit des estivants en quête de repos. La location des parasols, qui demeure un véritable casse-tête, nécessite une plus grande rigueur dans sa gestion, sachant que la désignation des administrateurs des plages n'a pas donné le résultat escompté, car inefficace, selon les témoignages de nombreux estivants. «Pour fuir les vipères des plages, je préfère mettre le cap sur les plages rocheuses. Mais comme je suis en famille, je dois subir malgré moi leur audace et leur injustice», nous confie un père de famille rencontré au niveau de la plage de Zeralda. Un autre père de famille, la quarantaine entamée, nous assure que «dès la réouverture des plages, ces voleurs sont réapparus pour nous gâcher les derniers jours de l'été avant la rentrée scolaire». «C'est vraiment dommage



Ph.D. R.

de croiser, dans un tel lieu de détente, des personnes qui nous obligent à vider nos poches au risque de perdre notre vie», ajoutera notre interlocuteur qui citera plusieurs cas d'agression qui ont eu lieu au niveau des plages après un refus de payer le parking ou le parasol. Au niveau d'Azur Plage, une des meilleures destinations familiales, les prix du parking peut même atteindre jusqu'à 500 DA, sans parler de la location des parasols, chaises et tables... Même cherté au niveau de la plage de Sidi Fredj où les tarifs sont élevés. Pour Merouane,

«c'est encore plus cher que les autres années. Ils veulent rattraper le retard des deux derniers mois en quelques jours», dénonce-t-il

après avoir vu sa journée de détente gâchée à la suite d'une dispute avec le parkingeur.

T. K.

Bilan des dernières 24 heures

491 nouveaux contaminés et 30 décès

L'Algérie a enregistré 30 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, 1 cas de moins que le bilan d'hier (31), portant à 5 209 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une hausse, avec 491 cas, soit 6 cas de plus par rapport au bilan d'hier (485), pour atteindre, au total, 195 162 cas confirmés.

R. N.

Projets de logements dans la wilaya de Blida Instructions pour lever les contraintes

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a donné des instructions pour la levée des contraintes techniques qui entravent l'accélération de la cadence de réalisation des projets de logements dans la wilaya de Blida, a indiqué un communiqué du ministère. Le ministre a donné ses instructions lors de la réunion technique qu'il a présidée samedi soir au siège de son département, après une visite dans la wilaya de Blida au cours de laquelle il a inspecté les deux nouveaux pôles urbains (sites de Safsaf et de Sidi Serhane) et où il a relevé certaines contraintes d'ordre technique qui entravent l'accélération de la cadence de réalisation, a précisé la même source. Tous les aspects techniques du pôle urbain de Safsaf ont été abordés lors de cette réunion à laquelle ont également pris part le wali de Blida, Kamel Nouicer, les directeurs de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, de la gestion des services de l'AADL et de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de cette wilaya et le P-dg de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz. Il a été convenu, dans ce cadre, d'établir un échéancier pour l'achèvement des travaux au niveau des cités AADL (3 750 unités) et des logements publics locatifs (4 440 unités LPL).

D. L.

Des textes de loi ont été présentés

Aïmene Benabderrahmane préside une réunion du gouvernement

Le premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a présidé, samedi à Alger, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen du projet de Plan d'action du gouvernement et la présentation de textes de loi relatifs au secteur de la Communication, de l'Agriculture et de la Numérisation, indique un communiqué des Services du Premier ministre. «Le Premier Ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a présidé, ce samedi 28 août 2021, une réunion du gouvernement qui s'est déroulée au Palais du gouvernement. Conformément à l'ordre du jour, les membres du gouvernement ont entendu quatre communications présentées par les ministres en charge de la Communication, de l'Agriculture et de la Numérisation», souligne le communiqué.

Selon la même source, «le gouvernement a examiné le projet de Plan d'action du gouvernement en prévision de sa présentation lors du prochain Conseil des ministres et a entendu un exposé présenté par le ministre de la Communication

relatif à : (i) l'avant-projet de loi organique relative à l'information (ii) l'avant-projet de loi sur l'audiovisuel». «En exécution des directives données par le président de la République lors du Conseil des ministres tenu le dimanche 22 août 2021, le gouvernement a examiné les deux projets de textes et ce, en prévision de leurs présentation lors du prochain Conseil des ministres», précise le communiqué. Le gouvernement a entendu, en outre, «un exposé présenté par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique sur l'avant-projet de loi modifiant la loi n° 20-01 du 30/03/2020 fixant les missions, la composition et l'organisation du Conseil national de la recherche scientifique et des technologies».

«L'avant-projet de loi vise à modifier certaines dispositions, afin de mettre en conformité le texte législatif avec la nouvelle Constitution ainsi qu'avec les dispositions de la loi n° 15-21 du 30/12/2015 portant loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique», explique le communiqué. Le projet de texte vise également à «renforcer l'organisation du Conseil

national de la recherche scientifique et des technologies à travers une structure d'appui en vue de prendre en charge notamment la fonction de veille et de prospective dans le domaine de la recherche et de l'innovation», ajoute-t-on.

Les membres du gouvernement ont suivi également, lors de cette réunion, «un exposé présenté par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural relatif au projet de décret exécutif définissant les conditions et les modalités d'attribution de terres relevant du domaine privé de l'Etat, à mettre en valeur dans le cadre de la concession».

«Ce projet de texte, qui abroge le décret exécutif n° 97-483 du 15/12/1997 fixant les modalités et conditions de la concession de parcelles de terre du domaine privé de l'Etat, dans les périmètres de mise en valeur, a pour objet de mettre en place de nouvelles règles concernant la mise en valeur des terres et leur concession en application des dispositions de la loi n° 08-16 du 03/08/2008 portant orientation agricole», affirme le communiqué.

L'objet de ce projet de décret vise, en outre, «à remé-

dier à la situation actuelle qui présente des insuffisances en matière d'extension de la superficie agricole utile (SAU) par rapport au potentiel de terres disponibles». «Pour l'atteinte de cet objectif, ce projet de texte prévoit des mesures de facilitation et d'accompagnement des investisseurs, notamment ceux porteurs de projets structurants et intégrés», indique la même source. Ces mesures visent notamment à «apporter plus de souplesse et de transparence dans le dépôt et l'examen des dossiers, mettre en place une plateforme numérique pour la réception des demandes et le suivi de leur examen, homogénéiser la procédure d'attribution et assurer le contrôle et le suivi de la réalisation des projets», détaille le communiqué. Enfin, le gouvernement a entendu «une communication présentée par le ministre de la Numérisation et des Statistiques sur un projet de marché de gré à gré simple prévu entre l'Office national des Statistiques (ONS) et Algérie Télécom Mobilis (ATM), dans le cadre de la réalisation du sixième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH)».

R. N.

Elle a appelé à éviter une quatrième vague dangereuse

D' Bendjaballah : «Beaucoup de jeunes sont morts du Covid-19»

■ La troisième vague du Covid-19 a impacté davantage les jeunes, comparativement aux vagues précédentes, affirment les spécialistes.



à El Eulma, dans la wilaya de Sétif, à avoir été infectée par le virus à ses débuts».

Lien entre Covid-19 et maladies orthopédiques

La contamination au coronavirus affecte également l'ensemble du corps humain. Selon la spécialiste en chirurgie orthopédique, le Covid-19 affecte également les os et les articulations. Elle affirme l'existence d'une relation entre les maladies orthopédiques et l'infection au Covid-19. Selon le D' Siham Bendjaballah, «il existe une grande relation entre les maladies orthopédiques et le coronavirus», car, explique-t-elle, «les symptômes se présentent sous la forme d'une douleur intense, y compris les douleurs sévères dans le bas du dos, en particulier au niveau des 4^e et 5^e vertèbres». «La douleur et les symptômes peuvent s'étendre aux membres inférieurs, et il y a absence de réponse au traitement de la douleur et de l'inflammation», a-t-elle ajouté. Elle a souligné que «dès que vous contractez le corona et commencez le traitement, les symptômes commencent à disparaître progressivement, en particulier la douleur», notant la nécessité de se soumettre à un examen médical, dès que le patient ressent ces symptômes. «Le patient doit être conscient, et dès que ces douleurs surviennent, il doit se soumettre à un examen médical», a-t-elle préconisé. Concernant le traitement du coronavirus chez les malades orthopédiques, la spécialiste écarte toute complication. «Il n'y a pas de complications pour les patients orthopédiques sous traitement contre le coronavirus, en ajustant notamment la médication lors du traitement», a-t-elle encore expliqué.

L. A. R.

Par Louisa Ait Ramdane

Depuis le début de la pandémie, les chercheurs répètent que le coronavirus touche principalement les personnes âgées, fragiles et avec des maladies chroniques. Mais contre toute attente, la pandémie touche désormais de plus en plus de jeunes. Certains sont victimes de la forme la plus grave du Covid-19, au point d'en mourir. Le D' Siham Bendjaballah, spécialisée en chirurgie orthopédique, a déclaré que la troisième

vague de l'épidémie a emporté un nombre important parmi la catégorie des jeunes. «Durant la troisième vague de l'épidémie de coronavirus, nous avons perdu un grand nombre de jeunes», a-t-elle déploré. L'Algérie, pour rappel, a été confrontée à la troisième vague de coronavirus durant la saison estivale. En pleine pandémie, un relâchement total a été observé chez le citoyen, notamment les plus jeunes, et les gestes barrières de protection ont complètement été oubliés. Durant cette vague virulente, les Algériens ont fait preuve d'indiffé-

rence, alors que les cas de contamination ont enregistré des records jamais atteints depuis le début de la pandémie. Intervenant à la radio régionale de Sétif, D' Bendjaballah a souligné la nécessité de prévenir et de prendre toutes les mesures pour éviter une quatrième vague dangereuse. «Dans le système de santé, nous avons besoin de plus de moyens et d'équipements afin de mieux prendre en charge les patients», a-t-elle affirmé, rappelant qu'«en tant que médecins, nous vivons avec l'épidémie et je suis la première femme médecin

Rupture des relations diplomatiques avec le Maroc

Le Conseil constitutionnel salue la décision «judicieuse et sage» de l'Algérie

Le Conseil constitutionnel a salué samedi, dans un communiqué, la décision des hautes autorités du pays de rompre les relations diplomatiques avec le Maroc, la qualifiant de décision «judicieuse et sage».

«Suite à l'annonce par les hautes autorités du pays de la décision de rompre les relations diplomatiques avec le Maroc, le Conseil constitutionnel salue cette décision judicieuse et sage, qui intervient en réponse au comportement hostile, flagrant et incessant de ce pays

envers l'Algérie», indique le communiqué.

Le Conseil constitutionnel estime que cette décision «reflète une fois de plus l'engagement total de l'Etat algérien à faire face avec fermeté à toute manœuvre visant à porter atteinte à l'unité, à la sécurité et à la stabilité de notre chère patrie».

A cet effet, le Conseil a cité l'un de ses précédents communiqués dans lequel il avait indiqué que «l'attitude du Maroc dénote son mépris continu des principes de bon voisinage et des lois et us internationaux,

mais aussi sa violation flagrante de la Charte des Nations unies, qui consacre les principes de souveraineté et de non-ingérence dans les affaires internes et l'unité territoriale des Etats».

Le Conseil a rappelé également que l'Algérie «maintiendra son soutien permanent aux causes justes dans le monde et au droit des peuples à l'autodétermination», et demeurera, ajoute le même communiqué, «une source de paix dans notre région et dans le monde en général, fidèle à ses principes immuables et aux valeurs

sacrées de la glorieuse Révolution de 1954 dans le cadre de la légalité internationale et du respect de la souveraineté des Etats».

L'Algérie a décidé, mardi dernier, par la voix du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, de rompre officiellement ses relations diplomatiques avec le Maroc, suite à une série d'actes hostiles incessants perpétrés par le Royaume du Maroc depuis longtemps contre l'Algérie.

R. N.

LA QUESTION DU JOUR

Parlons El Othmani

Suite de la page une

Mais voilà déjà qu'il faille se demander comment faut-il entendre l'espèce de confiance faite tout récemment par le Premier ministre marocain, Saad-Eddine El Othmani, dans laquelle il a semblé se démarquer de la fameuse déclaration de l'ambassadeur de son pays à l'ONU relative à l'autodétermination de la Kabylie ? Faut-il y voir une sorte de désaveu, ou au contraire une espèce de justification, de confirmation, sans être pour cela une officialisation ? Notre ambassadeur, a-t-il expliqué, n'avait pas fait état à cette occasion d'une politique officielle du Maroc, mais seulement d'un argument à des fins de polémique. «Vous dites ceci, nous disons cela». Sous-entendu : «Si vous Algériens cessez de dire ceci, alors nous Marocains cesseront d'affirmer cela». En clair : cessez de défendre le droit à l'autodétermination des Sahraouis, et du coup vous nous ne nous verrez même plus menacer de reconnaître celle des Kabyles. Plus clairement encore : abandonnez une ligne de principe qui est la vôtre depuis des décennies, et nous laisserons tomber une carte de pression dont nous ne nous servons contre vous que depuis peu. Débarrassez-vous d'un principe et nous d'un faux-semblant. On le voit, que l'on privilégie la première ou la seconde lecture des mêmes propos du Premier ministre, dans les deux cas ce qui peut sembler un début de rétractation, ou de désaveu de l'ambassadeur, peut se laisser également interpréter comme une mise en garde, comme l'annonce de quelque chose de plus polémique ou de plus grave encore. De plus inacceptable encore pour Alger. Pour le mettre dans le style d'El Othmani : ce ne serait plus «vous dites ceci, nous disons cela», mais «vous dites ceci, nous ferons cela». A savoir : nous reconnaitrons le droit à l'autodétermination de la Kabylie, du moment que vous autres reconnaissez ce même droit aux Sahraouis. Nous passerons d'une simple pression exercée sur vous à une politique officielle. Et alors, l'audience demandée par Ferhat Mehenni pourrait être effectivement accordée. On n'en est pas encore là, mais désormais il ne dépend que de vous que nous y soyons un jour ou jamais. Choisissez et vite, car notre patience a des limites.

M. H.

Visite d'une délégation de l'Institut nigérian des études stratégiques

L'expérience algérienne dans le développement des zones d'ombre présentée

Une délégation de l'Institut national des études politiques et stratégiques du Nigeria (NIPSS) s'est imprégnée, samedi à Souk Ahras, de l'expérience algérienne dans le développement des zones d'ombre et la prise en charge des préoccupations de leurs habitants.

Par Lynda F.

La délégation, composée de 17 membres, accompagnée des autorités de la wilaya, s'est enquis des grands efforts déployés par les pouvoirs publics pour prendre en charge les préoccupations des habitants de la zone d'ombre Ouled Ali, dans la commune d'Ouled Idriss (13 km au nord de Souk Ahras), une zone qui a bénéficié de plusieurs projets, concrétisés dans le domaine des travaux publics, d'une salle de soins et une école primaire.

Les hôtes de la wilaya de Souk Ahras se sont également imprégnés des us et coutumes de la région à travers une exposition tenue à l'école primaire Taher-Tahraoui dans la même mechta, animée par des associations de wilaya, dont «La voix de la société civile», «l'Association de wilaya de la femme rurale» et l'Association des apiculteurs.

Les hôtes de l'antique Thagaste avaient entamé leur visite dans la wilaya de Souk Ahras depuis la ville antique «Madour» à M'daourouch (40 km au sud de Souk Ahras), où un guide touristique a relaté, sur les

lieux, l'histoire de cette cité, capitale de la première université en Afrique sous le règne de Syfax (220-230 AJC), et d'où le premier roman dans l'histoire de l'humanité «L'Ane d'or» a vu le jour, écrit par le philosophe Lucius Apulée.

Les représentants de l'Institut national des études politiques et stratégiques du Nigeria ont également observé une halte devant l'olivier de Saint-Augustin (354-430) au centre de Souk Ahras, où le théologien et également philosophe passa à l'ombre de cet immense arbre millénaire de longues heures à prier, à méditer et à étudier.

La stratégie de prise en charge des problèmes environnementaux présentée à Annaba

Par ailleurs, la stratégie de recherche et de prise en charge scientifique des préoccupations liées à l'environnement et à la promotion de l'économie verte a été présentée, samedi à Annaba, devant cette même délégation, en visite dans plusieurs wilayas du pays pour tirer profit des expériences algériennes dans divers domaines.

La délégation nigérienne s'est rendue au Centre de recherche en environnement (CRE), situé à l'université Badji-Mokhtar (Annaba), où elle a suivi une présentation détaillée sur les activités du Centre, qui incluent les domaines de recherche liés à la protection, le développement et la valorisation des ressources naturelles, à l'évaluation des changements climatiques et de leurs effets sur l'environnement, ainsi qu'à la protection contre les dangers de la pollution, en sus de la promo-



Ph.D. R.

tion de l'économie verte.

Les cadres supérieurs du NIPSS ont également visité les laboratoires de recherche relevant du Centre et se sont enquis des programmes de recherche liés à l'environnement, la biodiversité, l'environnement, la santé, l'économie verte et la gestion des déchets.

De son côté, la directrice du centre, Zihad Bouslama, a appelé à la promotion de la coopération algéro-nigérienne dans le domaine de la recherche scientifique à travers la conclusion d'accords de coopération bilatérale.

Lors de la visite de la délégation à Annaba, la représentante

de l'Institut national des études politiques et stratégiques du Nigeria a précisé que cet institut s'intéresse à l'expérience algérienne en matière d'élaboration de stratégies et de programmes destinés au développement et à la promotion de la qualité de vie de la population, notamment dans les régions pauvres et isolées.

Dans le domaine économique, la délégation nigérienne a visité le complexe de la Société des fertilisants d'Algérie «Fertial» (unité d'Annaba) qui produit annuellement 1,1 million de tonnes d'ammoniac et de différents engrais et fertilisants.

Les membres de la délégation nigérienne ont suivi une exposition sur les activités de cette société qui couvre les besoins du marché national en la matière et exporte ses produits vers des pays méditerranéens.

Les Nigériens ont manifesté de l'intérêt pour les activités de Fertial qui répondent aux normes internationales, notamment pour ce qui est du respect de l'environnement, et ont souhaité connaître l'origine des matières premières utilisées, la part des exportations et les perspectives d'ouverture de lignes d'exportation des produits de Fertial vers le marché africain.

L. F.

Mostaganem

Un homme mort dans la collision entre deux jet-skis

Deux personnes sont décédées et 216 autres blessées dans des accidents de la circulation survenus durant ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique, hier, un communiqué de la Protection civile.

La même source ajoute que durant la même période, les plongeurs de la Protection civile sont intervenus pour 2 cas de décès par noyade dans les wilayas de Tipaza et de Tizi Ouzou.

Pour ce qui est de la première victime, précise le communiqué, il s'agit d'un homme âgé de 50 ans, décédé au niveau de la plage Pailote, dans la commune de Bou Ismail à Tipaza. Quant à

la seconde victime, c'est un adolescent âgé de 17 ans qui a été repêché par la Protection civile du fond d'un barrage dans la commune de Draa El Mizane, selon la même source.

Ainsi, les plongeurs de la Protection civile de la wilaya de Mostaganem, sont intervenus durant la même période pour le repêchage puis l'évacuation vers la morgue de l'hôpital de la même ville de la dépouille d'un homme âgé de 31 ans, décédé suite à une collision entre deux jet-skis en mer, à 50 mètres de la zone de baignade de la plage Sablettes Ouest, relevant de la commune de Mezghrane, note le même communiqué.

Dans le cadre de la lutte

contre les incendies de forêt et de récoltes, la Protection civile a procédé, durant ces dernières 24 heures, à l'extinction de 18 incendies à travers plusieurs wilayas, souligne la même source.

Ces incendies ont ravagé, ajoute le communiqué, 20,5 ha de couvert végétal dont 8 ha de forêt, 4,5 ha de maquis, 8 ha de broussailles, ainsi 1 650 bottes de foin et 178 arbres fruitiers, soulignant que l'intervention «rapide et massive» des secours a permis de restreindre ces incendies et d'empêcher la propagation du feu vers le reste du couvert végétal.

Quant aux activités de lutte contre la propagation du corona-

virus Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 34 opérations de sensibilisation à travers le territoire national, rappelant aux citoyens la nécessité du port du masque, le respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation physique, note le communiqué de la Protection civile.

Les mêmes unités ont aussi effectué 44 opérations de désinfection générale à travers le territoire national, note le même communiqué, indiquant que ces opérations ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles.

D. L.

Ministère du Travail

Lancement d'une caravane de solidarité au profit des sinistrés des incendies de forêt

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a lancé, hier, depuis l'Ecole supérieure de la sécurité sociale (ESSS) d'Alger, une caravane de solidarité chargée de plus de 200 tonnes d'aides au profit des sinistrés des derniers incendies.

Le coup d'envoi de cette caravane de solidarité a été donné par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abderrahmane Lahfaya, en compagnie du wali d'Alger, Youcef Chorfa.

Dans une déclaration à la presse, M. Lahfaya a précisé que cette caravane, qui sillonnera les wilayas sinistrées suite aux derniers feux de forêt, «comprend 10 camions chargés de plus de 200 tonnes d'aides, dont des produits pharmaceutiques».

Le ministre a ajouté que cette caravane avait été initiée par le ministère avec la contribution de l'ensemble des organismes sous tutelle, outre la Fédération nationale des travailleurs de la sécurité sociale.

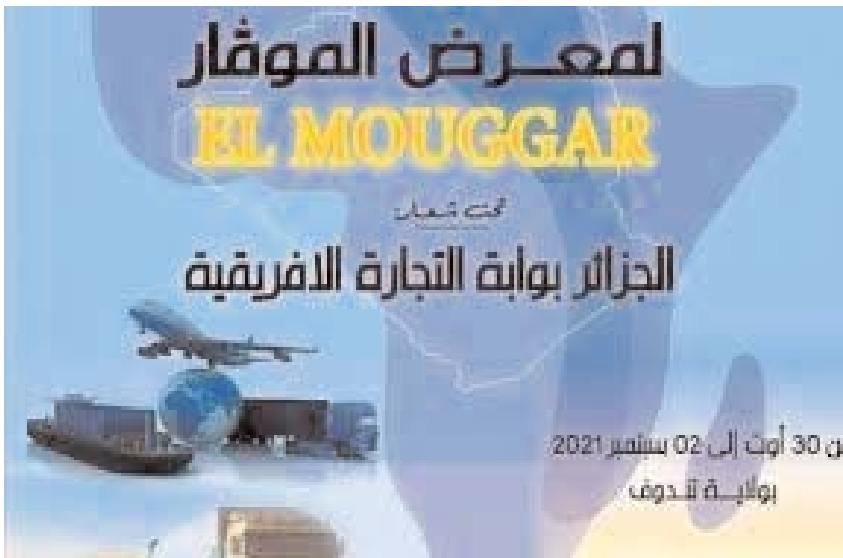
Ce don, a-t-il dit, s'inscrit dans le cadre des opérations de solidarité avec les sinistrés de ces incendies. Le ministre s'est incliné à la mémoire des victimes et martyrs du devoir national, souhaitant prompt rétablissement aux blessés.

S. K.

Exposition internationale «El Mouggar» 2021

Plus de 100 opérateurs économiques attendus à Tindouf

■ Plus d'une centaine d'opérateurs économiques nationaux et étrangers sont attendus à la 10^e édition de l'exposition internationale «El-Mouggar» (2021) qui se déroulera du 30 août au 2 septembre à Tindouf, a-t-on appris, hier, auprès des responsables de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) «Tafagoumt» de Tindouf.



pour développer les relations et les échanges commerciaux, et offrir une plate forme logistique au niveau de cette wilaya frontalière, à travers notamment le poste frontalier terrestre entre l'Algérie et la Mauritanie, «Chahid Mustapha-Benboulaïd», a expliqué le même responsable.

Elle permettra aussi d'assurer les conditions requises pour les échanges actuels, à l'instar des conditions de stockage et de transport de marchandises, ainsi que de gestion des procédures douanières afférentes, en plus d'assurer des recettes à la commune de Tindouf, a ajouté M. Abiri.

La manifestation constitue également une opportunité pour favoriser les exportations hors secteur des hydrocarbures, promouvoir le produit national sur les marchés africains et une occasion aussi pour les opérateurs économiques nationaux de commercialiser leurs produits et de conclure des accords de coopération dans ce domaine,

en plus de faire découvrir à leurs homologues africains les produits algériens destinés à l'exportation, a-t-il détaillé.

Ce rendez-vous économique et commercial international, organisé par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations en coordination avec la wilaya de Tindouf, ouvrira de nouvelles perspectives entre les opérateurs économiques algériens et des pays africains pour relancer l'activité commerciale dans les zones frontalières.

Les services de wilaya de Tindouf ont pris toutes les mesures d'organisation nécessaires pour assurer la réussite de la 10^e édition de l'exposition internationale «El-Mouggar» (2021).

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, accompagné d'une importante délégation ministérielle, inaugure aujourd'hui la 10^e édition.

S. K.

Par Salem K.

Outre la participation algérienne, sont attendus plusieurs opérateurs de pays

africains, à l'instar de la Mauritanie, du Niger, du Mali, et des commerçants de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), a déclaré à l'APS le directeur de la

Chambre, Nouh Abiri.

Cette exposition internationale qui sera organisée sous le signe «L'Algérie, un point d'accès aux marchés africains», représente une opportunité

Terres relevant du domaine privé de l'Etat

Nouvelles règles concernant la mise en valeur et la concession

Le gouvernement, réunit samedi au Palais du gouvernement sous la présidence du Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a entendu un exposé présenté par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural relatif au projet d'un décret exécutif visant la mise en place de nouvelles règles concernant la mise en valeur des terres et leur concession.

Il s'agit, selon un communiqué des services du Premier

ministère, d'un projet de décret exécutif définissant les conditions et les modalités d'attribution de terres relevant du domaine privé de l'Etat, à mettre en valeur dans le cadre de la concession.

Ce projet de texte, qui abroge le décret exécutif n° 97-483 du 15/12/1997 fixant les modalités et conditions de la concession de parcelles de terre du domaine privé de l'Etat, dans les périmètres de mise en valeur, a pour objet de «mettre en place de nouvelles règles concernant la

mise en valeur des terres et leur concession en application des dispositions de la loi n° 08-16 du 03/08/2008 portant orientation agricole».

L'objet de ce projet de décret vise, selon le communiqué, à remédier à la situation actuelle qui présente des «insuffisances» en matière d'extension de la superficie agricole utile (SAU) par rapport au potentiel de terres disponibles.

Pour l'atteinte de cet objectif, ce projet de texte prévoit des mesures de facilitation et d'ac-

compagnement des investisseurs, notamment ceux porteurs de projets structurants et intégrés.

Ces mesures visent notamment à apporter plus de souplesse et de transparence dans le dépôt et l'examen des dossiers, mettre en place une plateforme numérique pour la réception des demandes et le suivi de leur examen, homogénéiser la procédure d'attribution et assurer le contrôle et le suivi de la réalisation des projets.

Bilal L.

Pétrole

L'Opep+ pourrait reconsidérer l'augmentation de sa production

L'augmentation de la production pétrolière convenue le mois dernier par les pays de l'Opep+ pourrait être réexaminée lors de la prochaine réunion prévue le 1^{er} septembre, a déclaré, hier, le ministre koweïtien du Pétrole.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses alliés, dont la Russie,

regroupés sous le nom d'Opep+, se réuniront mercredi pour discuter de l'augmentation précédemment convenue de 400 000 barils par jour (bpj) pour les prochains mois.

«Les marchés ralentissent et étant donné que le Covid-19 a entamé sa quatrième vague dans certaines régions, nous devons être prudents et reconsi-

dérer cette augmentation. Il pourrait y avoir un arrêt de l'augmentation de 400 000 (bpj)», a déclaré Mohammad Abdulatif al-Fares à l'agence britannique Reuters.

Les économies des pays d'Asie de l'Est et de la Chine restent affectées par le Covid-19 et il faut faire preuve de prudence, a ajouté M. Fares.

L'année dernière, l'Opep+ a mis en œuvre une réduction de production record de 10 millions de bpj, équivalant à environ 10 % de la demande mondiale, lorsque la demande d'énergie a plongé en raison des restrictions de voyage et des blocages nationaux pour contrer la propagation du Covid-19.

R. E.

Allemagne Baisse des exportations vers la Chine

Les exportations allemandes vers la Chine ont baissé de 3,9 % en juillet 2021, en glissement annuel, selon des données préliminaires annoncées par le Bureau fédéral allemand des Statistiques (Destatis).

Elles ont reculé ainsi à 8,4 milliards d'euros.

Autrement dit, les exportations vers le premier partenaire commercial de Berlin ont baissé pour la première fois depuis 11 mois (août 2020).

La Chine se classait au 35^e rang parmi les partenaires commerciaux de l'Allemagne, en 1980. Elle est passée au 14^e rang en 1990 et est le premier partenaire depuis 2015.

L'Allemagne avait affiché un déficit commercial de 20,4 milliards d'euros contre la Chine en 2020. Les Etats-Unis ont été la première destination des exportations allemandes en juillet.

Les exportations allemandes vers les Etats-Unis ont augmenté de 15,3 % en juillet 2021, en glissement annuel, atteignant 10,8 milliards d'euros. Les exportations allemandes vers le Royaume-Uni ont augmenté, pour leur part, de 5,6 % dans la même période, s'ajoutant à 5,8 milliards d'euros.

En revanche, les exportations allemandes vers la Turquie ont baissé de 7,8 % dans la même période, reculant ainsi à 1,7 milliard d'euros.

R. K.

AEP dans la ville de Batna

Mise en exploitation de 5 nouveaux forages

■ Cinq nouveaux forages ont été mis en exploitation dans la ville de Batna cet été, avec une capacité de pompage totale de 55 litres/seconde, a indiqué, vendredi, la direction locale des ressources en eau.

Par Reda M.

Ces forages dont la capacité de pompage de chacun oscille entre 10 à 15 litres/seconde, ont contribué à améliorer l'approvisionnement de la population de la ville en eau potable et faire face à la demande croissante en cette denrée vitale, a précisé à l'APS le directeur local des ressources en eau, Djoudi Bensalah.

Le nombre total des forages qui alimentent le chef-lieu de wilaya a atteint 26 puits profonds avec un volume total d'eau estimé à 30 000 m³/jour, en plus du quota quotidien dont bénéficie la ville, à partir du barrage Koudiet

Lemdouar dans la commune de Timgad, totalisant 40 000 m³ d'eau.

Le directeur des ressources en eau a considéré que la couverture de la ville de Batna en eau potable est actuellement «acceptable», soutenant que la ville reçoit un quota quotidien de 70 000 m³ de cette substance vitale, relevant l'importance que revêt le projet de renouvellement des canalisations du réseau de distribution d'eau potable, dont a bénéficié la ville de Batna, qui est actuellement en deuxième phase des travaux et son importance dans l'élimination des fuites dans l'ancien réseau.

Au cours de l'été 2021, de grandes communes de la wilaya ont été renforcées en matière d'alimentation en eau potable à l'instar de Barika, où trois forages d'une capacité de pompage de 20 litres/seconde chacun, ont été mis en service ainsi que l'achèvement des travaux d'un nouveau forage dans la ville d'Aïn Touta, qui sera mis en exploitation après la finalisation de son raccordement au réseau de distribu-



tion d'eau.

Pour l'été 2021, «une certaine aisance» est assurée en matière d'approvisionnement de la population de la ville de Batna, assure

le même responsable qui a relevé que la demande en cette denrée vitale va augmenter «d'ici un an ou deux» concernant les pôles urbains en cours de par-

achèvement et les nouvelles zones industrielles, ce qui nécessite, de son avis, la mobilisation de ressources en eau supplémentaires. R. M.

Aïn-Témouchent

Distribution de plus de 440 logements

Quelque 448 logements des différentes formules ont été distribués à leurs bénéficiaires lors d'une cérémonie tenue jeudi à Tiaret et supervisée par les autorités de la wilaya.

L'opération, qui s'est déroulée en présence de représentants de la famille révolutionnaire et des acteurs de la société civile, a vu la distribution de 340 logements publics locatifs et 81 autres de la formule LSP, en plus de 27 décisions d'aide financière concernant l'habitat rural.

L'opération de distribution du quota de logements est la troisième de l'année en cours et il est

prévu la distribution d'un autre quota au mois de septembre prochain, a indiqué le wali de Tiaret, M'hamed Moumen.

Le prochain quota compte 340 logements de type LPL, répartis sur les communes d'El-Amria, Hsasma, Chentouf et Oued Berkache, en plus de 81 logements de type LSP dans la commune d'Aïn-Témouchent, a précisé à l'APS le directeur de wilaya de l'OPGI, Habib Hadj Kaddour.

Il est à également prévu, dans les prochains jours, la remise de décisions d'attribution de logements publics locatifs au profit de 100 bénéficiaires de la com-

une d'El-Malah et 40 familles de la commune de Oulhaça, ainsi que 47 autres bénéficiaires de la commune de Sidi Boumediene, et ce, après l'annonce faite récemment des listes des bénéficiaires par les commissions des daïras, a précisé le même responsable.

Le nombre des logements distribués, depuis le début de l'année en cours, a atteint 1 250 unités LPL à travers l'ensemble des communes de la wilaya, sur un total de 2 200 unités programmées à être remises aux commissions des daïras chargées de la distribution des logements publics locatifs durant l'année en

cours, selon le directeur de l'OPGI.

La wilaya d'Aïn-Témouchent a bénéficié, l'année en cours, d'un nouveau programme d'habitat estimé à 300 logements publics locatifs, dont la réalisation est prévue à travers les communes de M'said, Ouled Boudjemâa, Ougb Lil, Aïn Tolba et le chef-lieu de la wilaya.

Le choix des assiettes sur lesquelles seront édifiés les logements a été effectué et les bureaux d'études et des entreprises réalisatrices seront désignées prochainement, selon le directeur de l'OPGI. H. L.

Naâma

L'opération de dédoublement d'un tronçon de la RN 06 relancée

L'opération de dédoublement d'un tronçon de la RN 6 reliant les communes de Mecheria et El-Bayouh (nord de la wilaya de Naâma) a été relancée après la levée du gel sur le projet, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction locale des travaux publics.

L'opération, actuellement en phase de l'avis d'appel d'offres et de retrait du cahier des charges, consiste à réaliser le tronçon de cet axe routier stratégique considéré comme un lien important reliant le nord au Grand Sud du

pays sur une distance de 30 km, ainsi que l'achèvement des travaux de réalisation de carrefours circulaires et tous les ouvrages d'art reliés, a-t-on précisé.

L'achèvement de la réalisation du dédoublement du tronçon de la RN 6 de la zone nord de la wilaya vers la ville de Bougtob (wilaya d'El-Bayadh) permettra d'éliminer les points noirs se trouvant sur cet axe routier et d'être en phase avec le plan visant à améliorer et à moderniser la route pour garantir la fluidité de la circulation, a-t-

on fait savoir.

La direction des travaux publics a également fait part de la relance de l'étude concernant le dédoublement de la RN 22, longue de 137 km et reliant la commune de Makmen Benamar de la wilaya de Naâma à Laricha (wilaya de Tlemcen), a-t-on indiqué. La même source a ajouté que cette étude prendra en compte les points noirs et les interruptions de la circulation routière à travers cette route, lors des inondations périodiques des oueds la traversant, en plus des

mesures de sécurité routière selon les normes techniques appropriées.

Le secteur des Travaux publics de la wilaya a bénéficié, l'année en cours, d'une enveloppe globale de 3,405 milliards DA pour la réalisation et l'achèvement des opérations de confortement de la RN 6 sur une distance de 19 km, ainsi que le lancement des travaux de maintenance des chemins communaux sur une distance de 53 km, rappelle-t-on.

Salem M.

Médéa Un programme d'urgence pour l'approvisionnement de 33 communes en eau

Le wali de Médéa, Djahid Mouss, a annoncé l'activation d'un programme d'urgence pour l'approvisionnement en eau de 33 communes, suite à la suspension du système de Koudia Asserdoun (Bouira), a annoncé la wilaya sur sa page Facebook.

Selon la même source, M. Mouss a tenu jeudi une réunion élargie du conseil de wilaya, en présence des responsables des secteurs concernés, pour examiner la suspension du barrage qui alimente le nord-est et le centre de la wilaya en eau potable, ce qui a directement affecté l'approvisionnement de 33 communes. La réunion a également porté sur la mise en place impérative d'un programme d'urgence pour remédier aux perturbations dans l'approvisionnement en eau potable.

Lors de cette réunion, plusieurs mesures ont été prises, dont l'activation d'une cellule de crise au niveau de toutes les daïras.

Parmi les mesures prises, figure la réalisation de potences supplémentaires en vue de remplir les réservoirs tout en accélérant la réalisation des projets en cours.

Le wali de Médéa a ordonné également l'exploitation des points d'eau disponibles 24h/7.

Et d'ajouter que M. Mouss suit le déroulement du plan d'urgence en faveur des 33 communes approvisionnées à partir du barrage de Koudia Asserdoun, conclut la même source.

H. K.

Mois d'août au Théâtre national algérien

Des activités très appréciées par le public

■ Le Théâtre national algérien a choisi d'aller à la rencontre de son public en cette période de crise sanitaire, à travers un programme virtuel riche et varié. D'anciennes pièces de théâtre et d'autres récentes ont été diffusées sur la plateforme numérique de l'établissement, puisque ses portes sont fermées au public en raison de la pandémie de Covid-19.



Par Abla Selles

Le Théâtre National algérien Mahieddine-Bachtarzi œuvre depuis le début de la pandémie

liée au Covid-19 à accompagner les passionnés du quatrième art à travers des programmes riches et variés. La fermeture des établissements culturels en raison de la dégradation de la situation

sanitaire n'a pas freiné le travail du Théâtre national et ses responsables sont allés à la rencontre du public sur les plateformes numériques. Cette initiative est très appréciée par le public qui a souhaité voir des productions théâtrales plus récentes. «Une bonne initiative. *Merci beaucoup*», «C'est une bonne occasion pour découvrir le théâtre algérien», «Je souhaite qu'il y ait un tel programme durant toute l'année», ont réagi les internautes. Des gens du Sud algérien ont commenté : «Ce programme nous permet de découvrir des pièces théâtrales que nous n'avons pas eu la chance de voir en direct. Une belle initiative.»

En effet, un grand nombre de pièces de théâtre a été diffusé sur la chaîne YouTube et la page Facebook de l'établissement, permettant aux passionnés de cet art de découvrir des productions anciennes et d'autres des années 2000.

Parmi les pièces diffusées, il y a les pièces «Galou laâreb Galou», mise en scène par Ziani Chérif Ayad, «Rajine Rajine», mise en scène par Hamida Aït El Hadj, «Al Haïcha» mise en scène par Mohamed Charchal, «Les Martyrs reviennent cette semaine» mise en scène par Ziani Chérif Ayad, «#Mouhakama», mise en scène par Djamel Guerri, «Slimane Elluk» mise en scène par Abdelkrim Beriber. Deux des pièces théâtrales les plus récentes, à savoir «GPS», mise en scène par Mohamed Cherchel et «Torhaka» de Ahmed Rezak ont été très bien accueillies par le public.

Le Théâtre national algérien a proposé, entre autres, un spectacle de musique soufi intitulé «Rawdat al ochak», animé par l'interprète de musique andalouse Lila Borsali. Cette artiste qui a réussi à se faire une bonne réputation nationale et internationale a enchanté ses fans avec des textes inédits de ce patrimoine

ancestral. Le concours Said-Hilmi, pour des spectacles comiques, est une nouvelle activité annoncée par l'établissement Les enfants ont eu leur part dans cette programmation, à travers des concours dont celui H'ssen-Assou pour le petit conteur et Abdelmalek-Bousahel pour le petit comédien.

Des ateliers en production théâtrale, l'information et la communication ont été assurés par la critique de théâtre Boubker Skini.

Un forum est diffusé aussi sur la plateforme numérique du Théâtre national algérien, intitulé «Les nuits du théâtre». Des écrivains et artistes dont Amin Zaoui, Salim Dada et Nadjib Stambouli ont enregistré leur passage lors de ce programme avec d'éminentes interventions. Chacun dans son domaine, les participants ont pu partager leurs réflexions et regards sur l'écriture littéraire, la musique et le théâtre. A. S.

Dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux

Les Stones rendent hommage à Charlie Watts

C'est un bel hommage. Dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux vendredi, les Rolling Stones ont rendu hommage à Charlie Watts. Le batteur du groupe britannique est décédé mardi 24 août à l'âge de 80 ans.

Ce clip, d'une durée de deux minutes, compile des photos et vidéos de Charlie Watts. Certaines images montrent notamment les membres du groupe dans les coulisses d'un concert. La vidéo est

accompagnée du morceau «If You Can't Rock Me» de 1974.

Le batteur, qui avait fêté ses 80 ans en juin, était membre des Rolling Stones depuis 1963. Avec le leader Mick Jagger et le guitariste Keith Richards, Charlie Watts faisait partie des plus anciens membres du célèbre groupe de rock, qui a vu défiler Mick Taylor, Ronnie Wood ou encore Bill Wyman.

Les trois membres restants des Rolling Stones avaient déjà rendu hommage mer-

credi au batteur de leur légendaire groupe de rock.

Mercredi 25 août, le guitariste du groupe, Ronnie Wood, 74 ans, a posté une photo de lui et de Charlie Watts sur Twitter, exprimant son amour pour le musicien, et soulignant qu'il était né sous le signe des Gémeaux comme lui. «Tu vas beaucoup me manquer. Tu es le meilleur», a-t-il ajouté.

Le leader du groupe, Mick Jagger, 78 ans, a simplement posté une photo de

Charlie Watts souriant, assis devant sa batterie, tandis que Keith Richards, 77 ans, a posté une photo de l'instrument sur scène avec, accroché dessus, un panneau proclamant «fermé».

Les stars britanniques Elton John et Paul McCartney ont également rendu hommage au batteur, l'ex-Beatles affirmant dans une vidéo que sa mort serait un «coup dur» pour les Rolling Stones, car «Charlie était un roc».

L. B.

Prodige américaine de la batterie

Nandi Bushell sur scène pour le concert des Foo Fighters

Le duel se termine en concert ! Vendredi 27 août à Los Angeles, la prodige américaine de la batterie, Nandi Bushell, est montée sur scène pour le concert des Foo Fighters.

«C'est arrivé ! C'était épique ! Merci beaucoup les Foo Fighters. Merci à toutes les personnes qui m'ont permis de jouer avec Monsieur Grohl. C'est mon papa qui a filmé la vidéo, et qu'on entend beaucoup crier»,

détaille-t-elle dans une vidéo YouTube montrant sa performance.

Les Foo Fighters, et notamment leur leader David Grohl, connaissent bien la musicienne. En août 2020, elle avait interpel-

lé le batteur sur les réseaux sociaux pour lui lancer un défi. Au cours de ce challenge, Nandi Bushell avait notamment pu montrer son talent en jouant «Dead End Friends» du groupe de rock Them Crooked Vultures,

un morceau très technique. Elle avait réussi à bluffer tout le monde, à commencer par le groupe. En étant invitée à leur concert, Nandi Bushell termine le défi en beauté.

M. K.

«Dix pour cent» version Bollywood

Le feuilleton français adapté en Inde

Les Indiens aussi vont pouvoir découvrir le métier d'agent de stars à l'écran. La bande-annonce de «Call my agent : Bollywood», un remake de la série française à succès «Dix pour Cent», a été publiée sur YouTube par Netflix India ce jeudi 26 août. La date de sortie reste encore inconnue.

La vidéo présente les quatre acteurs principaux, qui s'inspirent des rôles français joués par Camille Cottin, Thibault de Montalembert, Liliane Rovère et Grégory

Montel. A l'affiche, le public indien découvre des acteurs bien connus tels que Rajat Kapoor qui jouera le personnage de Monty Behl, Aahana Kumra qui interprétera le rôle d'Amal Ahmed, Soni Razdan dans la peau de Treasa Matthews et Ayush Mehra pour incarner Mehershah Sodawala. Cette version Bollywoodienne ressemblera probablement à la comédie originale créée par Dominique Besnehard et Fanny Herrero et adaptée au Royaume-Uni, en Corée du Sud, en Turquie et au

Québec. Elle suivra «quatre agents talentueux avertis et intelligents qui gèrent des egos de star fragiles et de vraies émotions humaines pour sauver leur agence de la fermeture après la mort soudaine du fondateur», selon Netflix. Ecrite par Abbas et Hussein Dalal et réalisée par Shaad Ali, la série aura comme sa «grande sœur» française une tonalité humoristique, si l'on en croit la bande-annonce.

«Call my agent : Bollywood» a été rendu possible grâce à une collaboration

entre Netflix et la production Applause Entertainment. «Chez Applause, nous nous sommes efforcés d'organiser et de créer les meilleures histoires du monde entier. Call My Agent : Bollywood est une émission qui a été délicieusement réinventée pour présenter le monde coloré de Bollywood à travers l'humour et des émotions réconfortantes», a expliqué dans un communiqué Sammer Nair, le P-DG de l'entreprise.

F. H.



Afghanistan

Dernières évacuations à Kaboul dans la crainte d'un nouvel attentat

■ Les évacuations d'étrangers et Afghans fuyant le nouveau régime des talibans sont entrées hier dans leur dernière ligne droite à l'aéroport de Kaboul, à deux jours du retrait américain prévu et dans la crainte d'un nouvel attentat sanglant.

Par Mourad M.

Après l'attaque suicide revendiquée par le groupe État islamique au Khorasan (EI-K) qui a tué jeudi plus de 13 soldats américains et près d'une centaine d'Afghans parmi les milliers massés devant l'aéroport pour tenter de quitter le pays, le président américain Joe Biden a prévenu qu'une nouvelle attaque imminente y était «très probable».

Depuis le soudain retour au pouvoir des talibans à la mi-août, après la débâcle de l'armée afghane longtemps soutenue par les Américains et leurs alliés avant que ceux-ci n'amorcent leur retrait, plus de 112 000 personnes ont quitté le pays à bord de la noria d'avions affrétés notamment par les Occidentaux qui se succèdent sur le tarmac.

Le rythme des évacuations a baissé ces derniers jours, à mesure que de nombreux pays européens, dont le Royaume-Uni et la France, annonçaient avoir achevé les leurs, à deux jours de la date butoir du 31 août prévue pour le retrait américain qui signera la fin de 20 ans d'une guerre infructueuse contre les talibans.

Ce court délai fait craindre qu'une partie des Afghans qui se disent menacés par les talibans, notamment ceux qui ont travaillé avec des forces ou civils étrangers au cours des deux dernières décennies, ne seront pas évacués.

La situation chaotique à l'aéroport de Kaboul, assailli juste après le retour des talibans par des milliers de candidats à l'exil, a pris un tour dramatique jeudi avec le bain de sang provoqué

par l'attaque suicide revendiquée par l'Ei-K, rival des talibans et auteur de plusieurs attentats meurtriers dans le pays ces dernières années.

La tension y restait vive hier, Joe Biden ayant estimé samedi soir que «la situation sur les lieux restait extrêmement dangereuse et la menace d'une attaque terroriste contre l'aéroport (...) élevée», ajoutant avoir été informé par ses commandants «qu'une attaque était très probable dans les 24 à 36 heures».

Quelques heures après, l'ambassade américaine à Kaboul a exhorté tous les Américains à quitter les abords de l'aéroport, comme elle l'avait fait ces derniers jours, «en raison d'une menace précise et crédible».

Selon les derniers bilans de l'attentat de jeudi, 90 morts et 150 blessés ont été recensés dans les hôpitaux locaux. Certains médias locaux ont fait état d'un bilan de 170 morts. Treize soldats américains et deux Britanniques ont également péri.

A Kaboul, les talibans consolidaient leur emprise, notamment autour de l'aéroport, dernière enclave occupée par les Occidentaux, menés par les Américains, avant le retrait.

Des combattants talibans lourdement armés ont circulé samedi sur les terrains et dans les bâtiments annexes de l'aéroport, selon des journalistes de l'AFP, alors que des soldats américains les observaient depuis le toit du terminal passagers.

Les talibans ont bouclé les routes menant à l'aéroport et ne laissent passer que les bus autorisés, dont plus d'une douzaine ont déchargé des passagers à la porte principale de l'aéroport samedi.

L'attentat de jeudi a poussé les talibans et Américains à collaborer plus étroitement. «Nous avons des listes données par les Américains (...) Si votre nom est sur la liste, vous pouvez passer»,



PH. A. D. R.

a expliqué à l'AFP un responsable taliban.

L'attaque a fait disparaître la foule des milliers d'Afghans massés auparavant depuis des jours à l'extérieur du site dans l'espoir d'accéder au tarmac, a constaté l'AFP.

La Turquie a entamé des discussions avec les talibans afin de contribuer à la remise en service de l'aéroport. Selon son président Recep Tayyip Erdogan, les talibans entendent superviser la sécurité de l'aéroport et proposent à Ankara d'y gérer la logistique.

Très critiqué pour sa gestion de la crise afghane et du retrait américain, Joe Biden s'est engagé à respecter l'échéance du pont aérien. L'Otan et l'Union européenne avaient appelé, après l'attaque de jeudi, à poursuivre les évacuations malgré tout.

Le Royaume-Uni a achevé ses évacuations samedi avec le départ d'un vol transportant ses derniers militaires.

Le ministre britannique de la Défense, Ben Wallace, a estimé que jusqu'à 1 100 Afghans éligibles à un départ pour la Grande-Bretagne étaient restés sur place. Londres les accueillera s'ils parviennent à quitter le

pays par un autre moyen après la date-butoir, a précisé le chef des forces armées britanniques, le général Nick Carter, jugeant «déchirant ne pas avoir pu faire sortir tout le monde».

Italie, Allemagne, France, Suisse, Espagne, Suède, Pays-Bas, Canada et Australie ont aussi indiqué avoir achevé leurs vols d'évacuation.

Emmanuel Macron a affirmé samedi que la France avait déjà évacué 2 834 personnes d'Afghanistan et menait «des discussions» avec les talibans et le Qatar pour poursuivre l'évacuation d'Afghans menacés.

La France et le Royaume-Uni vont plaider aujourd'hui à l'ONU en faveur de la création à Kaboul d'une «zone protégée» pour mener des opérations humanitaires, a par ailleurs déclaré le président français à l'hebdomadaire «Le Journal d'Hier».

Les talibans se sont efforcés depuis leur retour d'afficher une image d'ouverture et de modération. Mais beaucoup d'Afghans, souvent urbains et éduqués, redoutent qu'ils n'instaurent le même type de régime fondamentaliste et brutal que lorsqu'ils étaient au pouvoir entre 1996 et 2001.

M. M.



Commentaire

Soutiens

Par Fouzia Mahmoudi

Si en France Marine Le Pen s'inquiète de voir Éric Zemmour chasser sur ses plates-bandes électorales à l'occasion des prochaines élections présidentielles, il semblerait que ce soit les candidats de droite qui aient à s'inquiéter au vu d'une tribune de jeunes LR (Les Républicains) appelant à la candidature d'Éric Zemmour pour représenter leur famille politique en 2022. Dans un texte signé par 100 sympathisants de droite se revendiquant de la Génération Z, des jeunes appellent LR à soutenir une candidature du journaliste, tête de gondole de Cnews. «Voilà des années que, sans succès nationaux, Les Républicains cherchent leur candidat naturel. Le candidat qui s'imposerait comme une évidence auprès des militants et des électeurs en incarnant un programme susceptible de séduire à nouveau une majorité de Français. Nous sommes plus de 100 jeunes militants et sympathisants Les Républicains à souhaiter que le parti soutienne Éric Zemmour. À nos yeux de jeunes adhérents et sympathisants du parti, les têtes d'affiche de l'appareil font pâle figure à côté de l'intellectuel et écrivain Éric Zemmour, dont le courage, la pensée, le positionnement et le talent sont les plus à même de faire triompher nos idées. Pour nous qui déplorons depuis longtemps le long déclin de notre famille politique, l'espoir renaît enfin». Ces jeunes signataires, même s'ils ne sont qu'une poignée de militants à s'exprimer ainsi ouvertement, démontre que visiblement du côté de la droite la tentation du centre n'est pas la plus séduisante. Surtout qu'Éric Zemmour est unanimement classé par les médias français comme un éditeur/auteur d'extrême-droite, certains même l'accusant d'être plus radical que Marine Le Pen dont le discours s'est, il est vrai, beaucoup édulcoré ces dernières années et qui n'a plus rien à voir avec les positions de son père, Jean-Marie Le Pen. «(...) Nous invitons désormais la direction des Républicains, les élus ainsi que les sympathisants à le soutenir (Zemmour) dans l'hypothèse où il se lancerait dans la course à l'élection présidentielle : une majorité de Français adhérerait à notre projet de société et l'écrivain aura besoin de notre soutien, de notre expérience militante et de notre ancrage territorial. Pour la France et pour faire triompher nos idées, c'est le meilleur candidat possible. Nous avons enfin un candidat naturel qui correspond à la fois aux convictions des militants et aux attentes des Français. Obliger les militants LR à devoir choisir entre Bertrand ou Pécresse, deux responsables politiques qui ont quitté LR parce qu'ils trouvaient le parti trop à droite serait un mauvais signal à cet électorat plus à droite». Mais cette tribune restera très probablement lettre morte, Zemmour étant d'abord considéré d'extrême-droite par la plupart des cadres LR et puis ensuite l'on imagine mal ceux qui ouvertement soutiennent déjà Bertrand ou Pécresse accepter l'idée d'investir un candidat qui n'est même pas encarté au sein de leur mouvement. Si Zemmour se lance réellement dans la course à l'Élysée, il le fera dans le cadre probablement d'un nouveau parti ou d'une candidature indépendante, et ces jeunes LR qui le soutiennent devront alors tourner le dos au candidat qui sera choisi par leur mouvement pour suivre le journaliste.

F. M.

Allemagne

Premier grand débat des prétendants au trône de Merkel

Les trois rivaux pour la succession d'Angela Merkel en Allemagne se retrouvent cette semaine pour leur première grande joute télévisée, alors que le candidat du parti conservateur de la chancelière est à la peine à un mois des législatives.

Il y a quelques semaines encore, la victoire semblait promise une nouvelle fois à la droite après déjà 16 ans d'ère Angela Merkel, qui tirera sa révérence à l'issue du scrutin du 26 septembre après avoir écrasé le paysage politique national.

Mais les cartes sont désormais rebattues, aucun successeur naturel n'ayant réussi à émerger.

Le débat télévisé opposera à partir de 20h10 (18h10 GMT) l'impopulaire Armin Laschet, héraut des conservateurs, l'austère Olaf Scholz pour les sociaux-démocrates (SPD) et une Annalena Baerbock fragilisée pour les écologistes.

Un nouveau sondage publié hier par le journal «Bild», voit l'avance des sociaux-démocrates du SPD se creuser à 24 %, contre seulement 21 % aux

conservateurs, qui, il y a six mois, étaient à 34 % d'intentions de vote. Les Verts sont à 17 %.

Le quotidien parle «d'un état de panique dans le camp de l'Union de droite entre les partis CDU d'Angela Merkel et CSU».

Quelle que soit l'issue du scrutin, le prochain gouvernement pourrait s'avérer très compliqué à former, avec une combinaison de trois partis encore à définir, qui pourrait aussi inclure en «faiseur de rois» les libéraux du FDP, crédités d'environ 12 %, voire la gauche radicale de Die Linke.



OGC Nice

Andy Delort officiellement engagé

L'attaquant international algérien de Montpellier, Andy Delort, est officiellement un joueur de l'OGC Nice, a annoncé le club azuréen de Ligue 1 ce samedi, sur son site officiel.

L'OGC Nice et le Montpellier HSC sont tombés d'accord sur le transfert d'Andy Delort, précise la même source. Agé de 29 ans, l'international algérien arrive de Montpellier où il était capitaine. Dans le viseur de l'OM également, c'est donc le Gym qui a rafé la mise.

Delort sera présenté aux médias après la trêve internationale. Son transfert serait estimé entre huit et dix millions d'euros. Avec le club de la Paillade, le nouvel Aiglon a

enchaîné 106 matchs, inscrit 47 buts et a délivré 21 passes décisives. Puissant, mobile, inusable et doté d'un jeu de tête redoutable, l'attaquant international algérien (29 ans) - vainqueur de la CAN 2019 avec Youcef Atal et Hicham Boudaoui - cause mille maux aux défenseurs de l'élite depuis plus de 10 ans et ses débuts sous les couleurs de l'AC Ajaccio, son club formateur. Révélé à Tours en L2, exilé très tôt à Wigan, Delort a également porté les couleurs de Nîmes, Metz, Caen, des Tigres de Monterrey et de Toulouse, avant de s'imposer à Montpellier, à deux pas de Sète, sa ville natale.

USM Alger

Abderrahmane Meziane officialise sa venue

L'attaquant algérien, Abderrahmane Meziane, s'est officiellement engagé avec l'USM Alger, a annoncé le club de Ligue 1 algérienne, sans préciser la durée et le montant du transfert. «Je suis un enfant du club et je suis de retour à la maison, l'USMA est ma deuxième famille. J'ai préféré le projet sportif à l'aspect financier», a déclaré Meziane sur le page Facebook de l'USM Alger. En

provenance de l'ES Tunis, Meziane (27 ans) avait déjà évolué sous les couleurs du club algérois de 2013 à 2019, avant de rejoindre la formation émiratie d'Al Ain.*

Outre Meziane, l'USM Alger avait annoncé début août le recrutement du gardien de but de la JSK, Oussama Benbot, du milieu de terrain de l'ES Sétif, Messala Merbah et du défenseur de l'ESS, Ibrahim Bekakchi.

Club Africain

Laamara et Belhocini présentés

Le Club africain de Tunis a présenté samedi sur sa page Facebook officielle ses nouvelles recrues du mercato estival, dont deux joueurs algériens. Il s'agit du défenseur Nabil Laamara (ex-MC Alger) et de l'attaquant Abdennour Iheb Belhocini (El-Wakrah/Qatar).

Outre le duo algérien, les

«Rouge et Blanc» ont également engagé le milieu de terrain nigérien Amadou Sabo et l'attaquant tunisien Ali Amri. Cette annonce officielle des premiers renforts clubistes intervient, rappelle-t-on, suite à la levée, par la Fifa, de la sanction d'interdiction de recrutement à laquelle était assujettie la formation tunisoise.

Jeux paralympiques 2020 (4^e journée)

L'Algérie porte son total à cinq médailles

La sélection algérienne a porté son capital à cinq médailles aux Jeux paralympiques de Tokyo, à l'issue de la quatrième journée, disputée samedi, grâce à deux nouvelles breloques, en bronze et en argent, remportées respectivement par Walid Ferhah au lancer de Club (F32), et Nassima Saïfi au lancer de poids (F56/57). Ferhah a obtenu cette médaille après avoir réussi un jet à 35,34 mètres, terminant ainsi derrière le Chinois Liu, médaillé d'or avec un jet à 45,39 mètres, alors que la médaille d'argent a été remportée par le Grec Konstantinidis, avec un jet à 38,68 mètres. Deux autres Algériens étaient engagés dans cette épreuve de lancer de club (F32), à savoir : Bahlaz Lahouari et Mehdi Ahmed, qui finalement ont terminé respectivement 5^e et 8^e. Un peu plus tôt, Nassima Saïfi a remporté la médaille d'argent au lancer de poids (F56/57), avec un jet à 30,81 mètres, réalisé lors de son cinquième essai. Une belle perfor-

mance qui lui a permis de terminer l'épreuve en deuxième position, derrière l'Ouzbek Khamdamova, médaillée d'or avec un jet à 31,46 mètres, et devant la Brésilienne Da Silva (30,49), médaillée de bronze. Une deuxième Algérienne a disputé cette épreuve de lancer de poids, en l'occurrence Safia Djelal, et elle a terminé à la 5^e place, après s'être contentée d'un jet à 29,47.

Par ailleurs, en finale du 1500 mètres (T46), Samir Nouioua a terminé au pied du podium, avec un chrono de 3:55,56, alors que la médaille d'or est revenue à l'arménien laremchuk (3:52,08), qui participe à ces Jeux sous la bannière olympique, devant le Bulgare Stoyanov (3:52,63) et l'Ougandais Emong (3:53,51). Au tableau général des médailles, l'Algérie occupe la 27^e place avec un total de cinq médailles (1 or, 1 argent et 3 en bronze), loin derrière la Chine, qui caracole en tête, avec un total provisoire de 79 médailles, dont 31 en or.

La CAF a refusé la proposition de la FAF

Algérie-Djibouti se jouera sans public

La Confédération africaine de football a officiellement refusé la proposition faite par la FAF de permettre la présence de 5 000 supporters pour le match entre l'équipe nationale de football et son homologue du Djibouti, qui doit se disputer samedi 2 septembre au stade Mustapha-Tchaker de Blida, pour le compte de la première journée des éliminatoires du Mondial 2022 du Qatar.

PH. > D. R.



Les Verts continueront à jouer à huis clos

Par Mahfoud M.

Les responsables de la fédération qui souhaitent le retour des inconditionnels des Verts, deux ans après leur dernière présence dans les travées du stade Tchaker, ont vite déchanté. Pourtant, l'instance présidée par Charafeddine Amara s'était engagée à faire respecter les mesures barrières pour prévenir d'éventuelles contaminations au Covid-19, dont la troisième vague est en cours en Algérie, même s'il y a une certaine décrue ces derniers

jours avec la baisse des contaminations. La CAF a refusé la demande de l'Algérie, ainsi que d'un bon nombre d'associations africaines, en raison du «facteur temps» qui reste court, outre d'autres raisons d'ordre organisationnel. Cela est vraiment dommage pour la sélection et les joueurs qui souhaitent retrouver les supporters. Ils devront maintenant se résigner à jouer une fois encore à huis clos. Il faut dire que cela aurait été quelque peu difficile de contrôler le flux de supporters, au cas où la CAF aurait accepté, surtout qu'il y aurait eu bousculade au

niveau de l'entrée du stade. Sur un autre volet, le sélectionneur national, Djamel Belmadi, a prévu de tenir une conférence de presse aujourd'hui pour aborder ce match et celui qui suivra face au Burkina Faso qui se jouera au Maroc le 7 septembre prochain. Il expliquera ses choix quant à la liste qu'il a concoctée pour ces deux matchs, notamment avec la mise à l'écart de certains éléments des pièces-clés avec la sélection par le passé, à l'image de Brahimi qui ne figure plus dans ses choix.

M. M.

Coupe arabe (dames) 2^e journée - Gr.B

L'EN domine la Palestine

La sélection algérienne de football (dames) a battu son homologue palestinienne sur le score de (4-1), mi-temps (1-0), samedi soir au Caire, pour le compte de la 2^e journée de la Coupe arabe des nations qui se déroule en Egypte (24 août - 6 septembre).

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Rahima Benaïchouche (24', 58', 86'), et Naima Bouhani (80') pour l'Algérie. Tandis que le seul but

des Palestiniennes a été inscrit par Lana Abd-Rabou (57').

À la faveur de ce succès, le second de suite après celui remporté contre la Jordanie (3-1), les Algériennes consolident leur place en tête du groupe B avec 6 points, tandis que la Palestine occupe la dernière place en compagnie de la Jordanie qui s'affrontent pour le second billet qualificatif pour les demi-finales. Dans un groupe B, à trois équipes, l'équipe nationale est

assurée de terminer à l'une des deux premières places du groupe, qualificative pour le dernier carré de cette 3^e édition de la Coupe arabe.

Outre la Coupe arabe, les joueuses de la sélectionneuse Radia Fertoul préparent la double confrontation face au Soudan, prévue en octobre, comptant pour le 1^{er} tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2022, dont la phase finale aura lieu au Maroc.

Ligue 1 algérienne (30^e journée/ Mise à jour)

La JSMS et la JSK se neutralisent

La JSM Skikda et JS Kabylie se sont neutralisées (1-1, mi-temps 0-1) en match disputé samedi après-midi au stade du 20-Août-1955, pour la mise à jour de la 30^e journée de Ligue 1, dont les autres

matchs s'étaient joués le 8 juillet dernier.

Un résultat qui ne change pas grand-chose au classement général car les jeux étaient déjà faits, et depuis fort longtemps, aussi bien pour le titre que pour

la relégation. En effet, sur un plan comptable, ce nul en déplacement a juste permis à la JSK de conforter sa 5^e place avec 61 points, alors que la JSMS a mis fin à une série noire de 16 défaites consécutives.

Cour d'Alger

Le procès de Mahieddine Tahkout reporté au 19 septembre

La cour d'Alger a reporté le procès de l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout, poursuivi pour corruption aux côtés d'anciens responsables, au 19 septembre prochain à la demande du collectif de défense.

L'affaire a été réinscrite au rôle de la sixième chambre pénale de la cour d'Alger, après que la Cour suprême a rejeté, en mai dernier, tous les recours introduits par les accusés et accepté celui du parquet général concernant la décision rendue pour certaines accusations et la peine prononcée pour certains accusés le 18 novembre dernier.

Les pourvois en cassation présentés par les parties civiles et le juriste du Trésor public ont été acceptés dans la forme et dans le fond.

Le 18 novembre dernier, la cour d'Alger avait condamné l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout à quatorze ans de prison ferme et les anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal à une peine de cinq ans de prison ferme. Les anciens ministres Youcef Yousfi et Amar Ghoul ont écopé de dix-huit mois de prison avec sursis et l'ancien ministre Abdelghani Zaâlane a été acquitté.

H. A.

Flambée des prix des fruits Et légumes sur le marché



Loumis

Djalou@hotmail.com

Covid-19

Le Canada suspend les vols directs de passagers en provenance du Maroc

Tous les vols directs de passagers du Maroc vers le Canada sont suspendus depuis hier, a annoncé, samedi, Transports Canada, citant un risque accru d'exposition au Covid-19.

La restriction restera en place pendant 30 jours et devrait être levée le 29 septembre, bien qu'une prolongation soit possible, selon la source.

L'annonce a été faite samedi peu avant midi. Ceux qui étaient peut-être déjà en route à ce moment-là sont autorisés à entrer dans le pays et devront passer un test Covid-19 à leur arrivée.

Les passagers qui souhaitent voyager du Maroc au Canada via une route indirecte pendant cette période

devront obtenir un test moléculaire Covid-19 négatif avant le départ d'un pays tiers autre que le Maroc avant de continuer vers le Canada.

Au moins 26 vols en provenance de Casablanca, au Maroc, atterrissant à Montréal depuis le 13 août ont inclus des passagers avec des cas confirmés de Covid-19, selon la base de données de suivi du gouvernement canadien.

Les données de l'Université Johns-Hopkins montrent que le Maroc connaît actuellement des records en ce qui concerne le virus, avec environ 245 000 nouveaux cas et 2 600 décès au cours du mois dernier dans la nation africaine de 36,5 millions.

O. M.

Tipasa

Le corps d'un noyé repêché sur une plage interdite à la baignade

Les services de la Protection civile de Bou Ismail (Tipasa) ont repêché, samedi, le corps sans vie d'une personne noyée au niveau d'une plage interdite à la baignade, portant à 17 le nombre de morts par noyade dans la wilaya depuis le 1^{er} juin dernier, a-t-on appris, hier, auprès de la direction locale de ce corps constitué.

Par Karim B.

Selon la même source, les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de Bou Ismail ont repêché, samedi après-midi, le corps d'une personne de sexe masculin, morte noyée à la plage interdite à la baignade «La Payotte», du front de mer de Bou Ismail, et l'a transféré à la polyclinique de la même ville. Par ailleurs, l'unité de Protection civile de l'Oued El Bellaa, soutenue par l'unité marine de Cherchell, est intervenue à son tour, le 25 du mois

courant, pour rechercher un disparu en mer, au lieu dit «zone rocheuse de l'Oued El Bellaa», a ajouté la même source. Suite à cette intervention, la dépouille du disparu, un garçon de dix ans mort noyé, a été repêchée et déposée à la morgue de l'hôpital de Sidi Ghiles, a-t-on indiqué.

La semaine passée, les services de la Protection civile de Tipasa avaient fait part, à l'APS, de la mort par noyade de 15 personnes depuis le 1^{er} juin dernier, dont une majorité sur les plages interdites à la baignade et avant l'ouverture officielle de

la saison estivale, le premier juillet écoulé.

Avec ces deux dernières victimes, le nombre des décès par noyade est porté à 17 au niveau de la wilaya.

Pour éviter ce type d'accidents, les services de la Protection civile ont lancé un appel aux citoyens à fréquenter les plages autorisées à la baignade et à éviter les plages non surveillées et les zones rocheuses, tout en respectant le protocole sanitaire préventif contre la propagation du Covid-19.

K. B.

Poursuivi pour atteinte aux symboles de l'Etat et de la Révolution nationale

Noureddine Ait Hamouda remis en liberté

La chambre d'accusation près la cour d'Alger a décidé, hier, la mise en liberté provisoire de l'ancien député, Noureddine Ait Hamouda, poursuivi pour plusieurs chefs d'inculpation, dont atteinte aux symboles de l'Etat et de la Révolution nationale.

Le 27 juin dernier, le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed avait ordonné le placement en détention provisoire de l'ancien député Noureddine Ait Hamouda pour atteinte aux symboles de l'Etat et de la Révolution nationale, atteinte à

l'ancien président de la République, Houari Boumediene et diffamation, dans des déclarations faites, en juin passé, lors d'une interview accordée à une chaîne de télévision privée.

R. N.

Illizi

Arrestation de deux narcotrafiquants

Deux narcotrafiquants, âgés de 27 ans et 29 ans, ont été arrêtés par les services de la police judiciaire (PJ) relevant de la sûreté de la wilaya d'Illizi, en possession d'une quantité de drogue et de psychotropes destinée à la commercialisation, a-t-on appris, hier, auprès de ce corps de sécurité.

Agissant sur informations faisant état de la commercialisation de drogue et de produits hallucinogènes par les dealers au niveau des quartiers de la ville d'Illizi, les mêmes services, après avoir dressé une souricière, ont arrêté les mis en cause en possession d'une quantité de 103,5 grammes de kif traité et 251 comprimés psychotropes, a-t-on

indiqué. Présentés devant le tribunal d'Illizi pour détention illégale de drogue et de psychotropes à des fins de commercialisation, un des mis en cause a écopé de sept ans de prison ferme, tandis que son acolyte a été mis en détention, selon la même source sécuritaire.

K. M.

Batna

Installation du nouveau chef de sûreté de la wilaya

Le commissaire principal de police Boudina Ahcène a été installé, hier, dans ses nouvelles fonctions de chef de sûreté de la wilaya de Batna, indique un communiqué de la Direction générale de la

Sûreté nationale (DGSN).

«La cérémonie d'installation a été présidée par le directeur des services techniques qui représentait le Directeur général de la Sûreté nationale. Elle s'est déroulée en pré-

sence du wali de Batna, des membres de la commission de sécurité et des autorités locales civiles et judiciaires», précise le communiqué.

T. M.